

Des secrets au niveau de la géographie ailée ?



Selon une tradition désormais bien ancrée, « La Colombe Joyeuse » ouvre officiellement chaque année la campagne internationale en programmant Pau, une épreuve placée sous le sponsoring de « Lotto », réservée uniquement aux vieux (avec doublage possible pour femelles).

Les modalités de participation à ce premier rendez-vous international sont particulières. En effet, tout amateur ne peut engager sur les Pyrénées-Atlantiques que 15 pigeons au maximum. Le port demandé pour chaque volatile s'élève à 15 € qui couvrent, outre les frais de convoyage, la répartition de bons garantis sur le concours international et les participations gratuites aux prix d'honneur et à l'hommage aux lauréats, une aide matérielle à la maison d'accompagnement « De Brem » à Ostende. Cette ville côtière est chère à Johan Vande Lanotte, Vice-Premier ministre, Ministre fédéral de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord du gouvernement présentement en affaires courantes, qui offre un prix au premier pigeon de chaque province pour le concours national en région Aquitaine.



Prijs – Prix
Johan Vande Lanotte
1° duif van iedere provincie
1° Pigeon de chaque province

West-Vlaanderen – Flandre occidentale: COUWET THOMAS (Oudenburg)
Oost-Vlaanderen – Flandre orientale: MEIRLAEN ETIENNE (Deurle)
Antwerpen – Anvers: VAN VLIERBERGHE GUIDO (Bornem)
Limburg – Limbourg: WITTERS JAAK (Zonhoven)
Vlaams-Brabant – Brabant Flamand: CHRISTIAENS DESMEDT (Pamel)
Waals-Brabant – Brabant Wallon: PIERRE ROGER & DAVID (Bossut-Gotte)
Luik – Liège: ADAM GERARD+MURIEL (Sprimont)
Henegouwen – Hainaut: CASAERT-SENECHAL (Russeignies)
Luxemburg – Luxembourg: DIVERS MARC (Courcelles)
Namen – Namur : REGNIER ANDRE (Presgaux)

Les itinéraires 2014 de fond et de grand fond relèvent désormais du passé, les remises de prix se profilent dès lors à l'horizon, celle de Pau est prévue le 8 novembre prochain. Dernièrement (le lundi 28 juillet en principe), les résultats sont parvenus chez les amateurs qui l'ont souhaité (ou plutôt acheté 5 E, montant fixé pour l'obtention des classements international et national) annonçant en outre les lauréats des différents prix mis en jeu et le délai imparti pour les réclamations éventuelles.

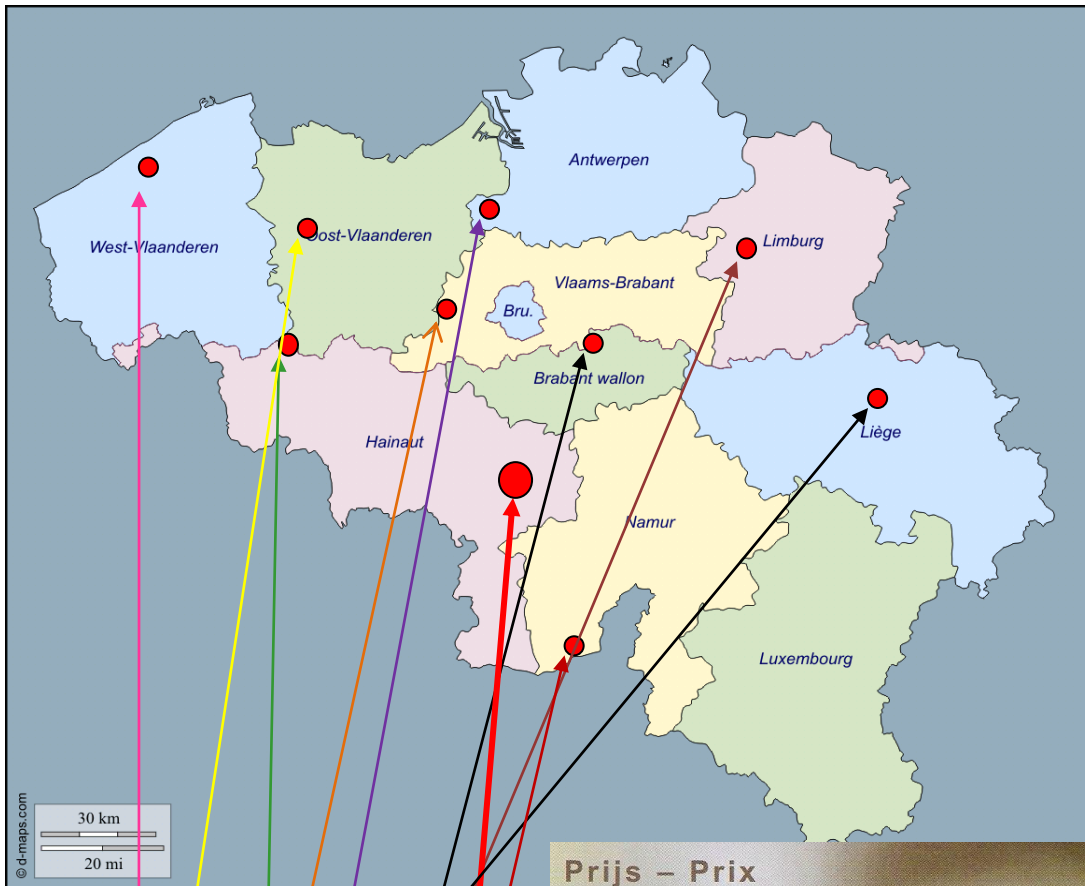


Le réflexe logique et compréhensible de chaque « visiteur », à la vue de ce document, a vraisemblablement consisté à rechercher en tout premier lieu le lauréat de sa province. Quoi de plus normal ? Les membres de la

rédaction de « Coulon Futé » l'ont fait.

Mais une seconde lecture plus détaillée interpelle, sème le doute, incite à consulter le répertoire des codes postaux. Celui de Courcelles, en l'occurrence 6180, relève bel et bien de la province hennuyère et non luxembourgeoise.

Une erreur d'impression ? Une éventuelle coquille ? Cela ne devrait pas être le cas... Il n'est nullement question pour « Coulon Futé » de jeter le moindre discrédit sur la performance réalisée par l'amateur hennuyer-luxembourgeois primé. Dans le présent scénario, ne devrait-on remplacer le terme « province » respecté » dans onze des douze que compte la Belgique par la notion de « EPR Liège-Namur-Luxembourg » et l'application de sa réglementation sportive? Hypothèse très peu plausible car des lauréats ont été désignés au sein des provinces de Liège et de Namur...



Prijs – Prix

Johan Vande Lanotte

1° duif van iedere provincie
1° Pigeon de chaque province

- West-Vlaanderen – Flandre occidentale: COUWET THOMAS (Oudenburg)
- Oost-Vlaanderen – Flandre orientale: MEIRLAEN ETIENNE (Deurle)
- Antwerpen – Anvers: VAN VLIERBERGHE GUIDO (Bornem)
- Limburg – Limbourg: WITTERS JAAK (Zonhoven)
- Vlaams-Brabant – Brabant Flamand: CHRISTIAENS DESMEDT (Pamel)
- Waals-Brabant – Brabant Wallon: PIERRE ROGER & DAVID (Bossut-Gotte)
- Luik – Liège: ADAM GERARD+MURIEL (Sprimont)
- Henegouwen – Hainaut: CASAERT-SENECHAL (Russeignies)
- Luxemburg – Luxembourg: DIVERS MARC (Courcelles)**
- Namen – Namur : REGNIER ANDRE (Presgaux)

Décidément la géographie ailée a des secrets !